

Modalités / Délai d'inscription

Il/elle doit faire parvenir au secrétariat de la section de Génie Civil en format électronique :

- une lettre de candidature contresignée par le maître responsable qui atteste que le travail correspond bien à l'esprit et au règlement du prix
- le projet en format .pdf
- sitôt après l'examen oral, une appréciation personnelle du projet (une page au maximum) avec mention de la note obtenue devra être remise au Service académique par le maître responsable.